

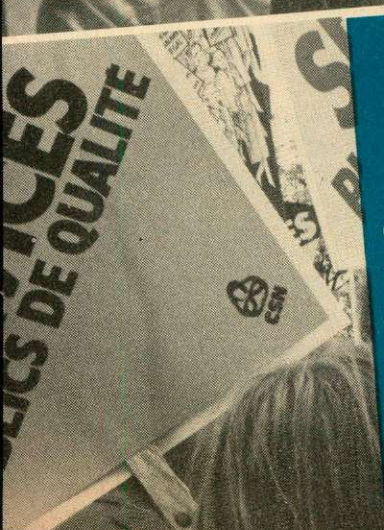
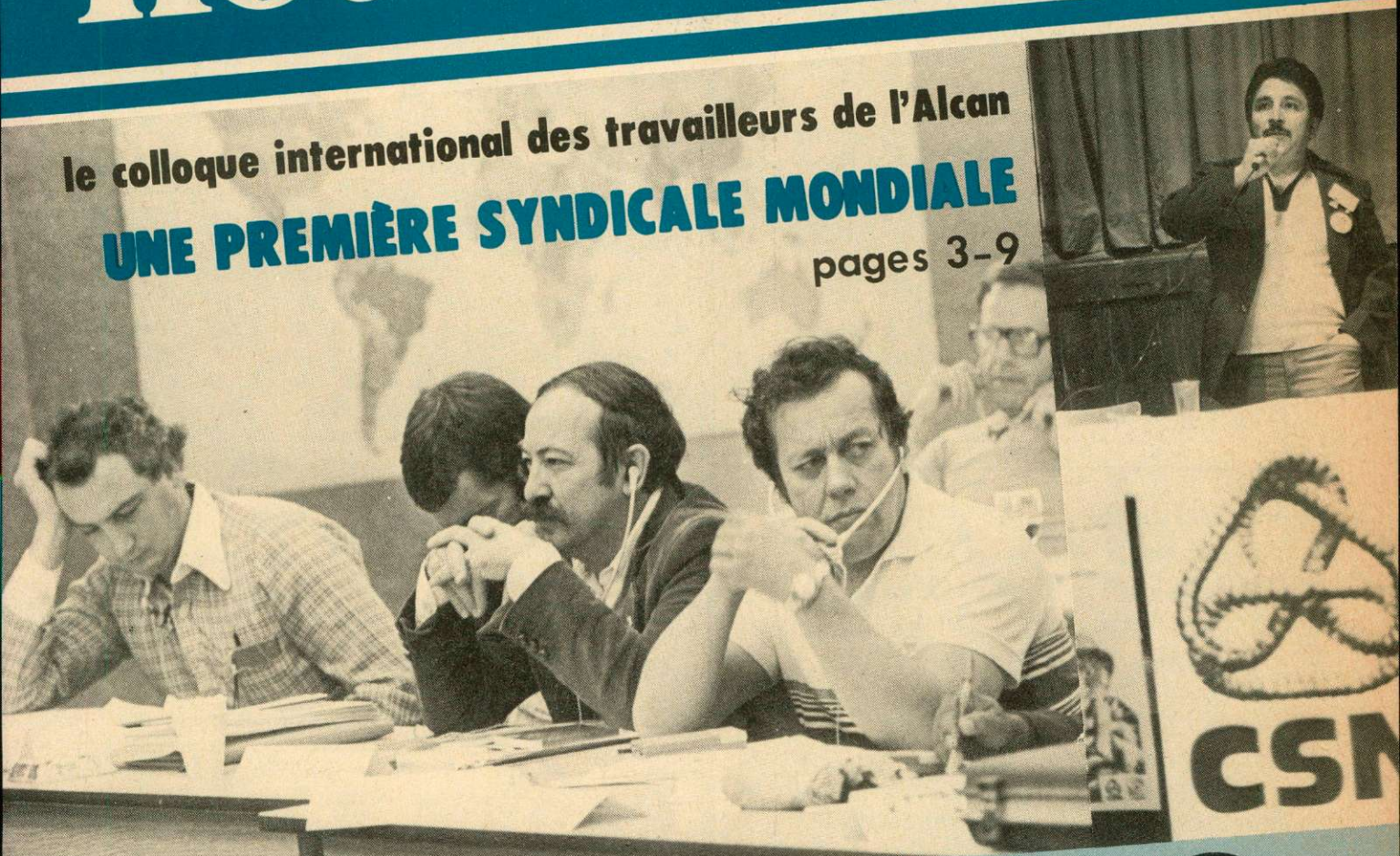


service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 135 semaine du
9 au 15 octobre 1981

nouvelles csn

le colloque international des travailleurs de l'Alcan
UNE PREMIÈRE SYNDICALE MONDIALE
pages 3-9



**chômage et
compressions
budgétaires**

pages 10-13



**30
octobre**
rassemblement
du secteur public
à Québec



agenda du mouvement

Octobre

- 17-18 conseil central de la Gaspésie congrès régulier
- 18-21 conseil central de la Lanaudière congrès régulier
- 19-20 FESP réunion d'équipe
- 21-25 conseil central de Montréal congrès régulier
- 23-24 FESP bureau fédéral
- 24-25 CCNSP à Montréal
- 26-31 FTPF congrès régulier
- 27-29 FNC bureau fédéral
- 29 Inter conseils centraux à Québec
- 29-1 FNEQ conseil fédéral
- 30-1 FESP conseil fédéral

novembre

- 2-8 CMT séminaire sur les thèmes du prochain congrès
- 4-8 construction vote provincial d'adhésion

16 octobre

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

En 1981, 420 millions de personnes sont sous-alimentées, ce qui amène souvent la mort ou une quantité considérable de problèmes physiques et mentaux, surtout chez les enfants.

La pauvreté est la cause principale de la faim. Ces deux fléaux menacent la paix du monde.

Il faut une action internationale concertée pour s'attaquer aux problèmes alimentaires.

29-30 octobre:

EN PRÉVENTION, QUI PEUT QUOI?

Il s'agit du congrès annuel de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).

Il faut noter entre autres des forum et

Le 22e congrès du CCM

NOS LUTTES SYNDICALES, UN COMBAT SOCIAL

Qu'est-ce que cela signifie? Tout simplement qu'en cette période de crise économique où non seulement l'inflation et le chômage, mais aussi les taux d'intérêts et les compressions budgétaires des gouvernements, frappent de plein front non seulement les travailleurs et les travailleuses, mais l'ensemble de la population, ce ne sont pas seulement les acquis syndicaux mais aussi les acquis sociaux qui sont remis en question par l'ensemble de la classe dominante et de leurs gouvernements.

Dans ce contexte de crise accentuée, pour non seulement conserver les acquis mais pour repasser à l'offensive et aller chercher d'autres gains, le 22e congrès du Conseil Central de Montréal (CSN) sera appelé à se prononcer sur trois lignes de forces:

1. l'accentuation de la démocratisation de la vie du Conseil Central, en y

impliquant encore davantage de militant(e)s et de syndicats;

2. l'élargissement de chacun des fronts de luttes et des services du Conseil Central, en prenant en compte les préoccupations et les revendications des groupes populaires et de différents secteurs de la population, tel que ça a commencé à se faire dans le cadre du Sommet Populaire, et la création du Syndicat des chômeurs et chômeuses de Montréal (CSN);

3. l'organisation systématique de l'appui aux luttes particulières que mènent les syndicats et les groupes populaires.

Le 22e congrès sera aussi appelé à se prononcer sur une priorité à très court terme, à savoir le développement d'une campagne syndicale et populaire de mobilisation large contre l'ensemble de la détérioration des conditions de vie, de travail et de revenus.

des conférences sur la santé des travailleurs, particulièrement ceux de la forêt et ceux des mines. Y participeront Carin Sundstrom-Frisk, sociologue suédoise spécialisée dans le travail au rendement en forêt, Hélène David, de l'IRAT et des enquêteurs de la commission Belmoral. Au Pavillon des Sciences de l'administration, Université Laval, à Ste-Foy.

Une première syndicale internationale

"S'INFORMER, C'EST DÉJÀ AGIR!"

C'est la conclusion unanime qu'ont tiré les participants du colloque. Enthousiasmés par l'expérience qu'ils venaient de vivre au Québec à l'initiative de la CSN, ils se sont engagés à défendre auprès de leurs organisations syndicales respectives des recommandations visant à faire fructifier davantage ces premiers contacts établis durant la semaine.

En premier lieu, tous ont souligné l'importance de diffuser largement parmi les travailleurs de l'Alcan à travers le monde "la somme des informations dont nous avons pris connaissance lors de cette première mondiale".

Des échanges permanents

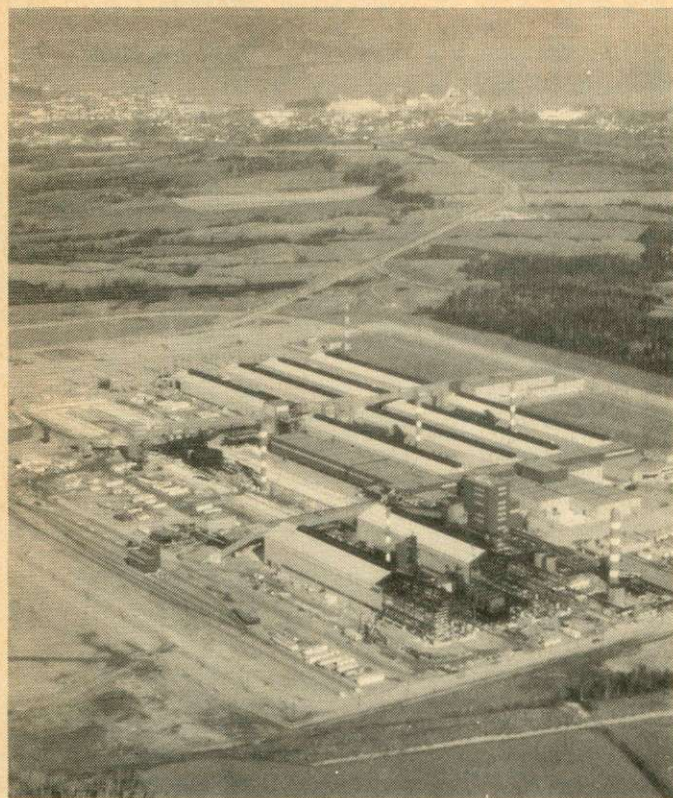
Dans un deuxième temps, les délégués ont insisté sur la nécessité de poursuivre de façon permanente ce travail de cueillette et de circulation de l'information: sur les relations de travail de l'Alcan avec ses employés à travers le monde, sur l'évolution de sa position sur le marché mondial de l'aluminium et sur les divers outils syndicaux que se donnent les travailleurs pour défendre leurs intérêts. La CSN, ont-ils dit, devrait être le point de jonction de cette circulation d'informations et d'idées, laquelle pourrait se concrétiser sous la forme d'un bulletin périodique.

Un comité ad hoc

Un projet de comité de travail international, dont la tâche prioritaire serait de préparer une prochaine rencontre du même type, sera également soumis aux organisations syndicales représentées au colloque. Ce comité pourra aussi être appelé, sur demande des travailleurs d'un pays, à susciter des gestes de solidarité dans les autres.

Les participants ont également exprimé leur volonté de parvenir à synchroniser des actions communes au niveau international, en tenant compte évidemment des conditions particulières à chaque pays.





Une soixantaine de militants syndicaux de huit pays ont participé du 5 au 11 octobre dernier, à un colloque sur leur employeur commun, la multinationale canadienne Alcan.

Réunis à Montréal, ainsi qu'au Saguenay et à Shawinigan, à l'initiative de la CSN, ces travailleurs de la Jamaïque, du Mexique, de la France, de la Belgique, d'Espagne, de la Guinée, des Indes et du Canada, de Kitimat, en Colombie Britannique et de la CSN, au Québec, sans égard à leur allégeance syndicale, sont venus ici pour mieux se connaître et mieux connaître l'Alcan.

La plus grosse multinationale canadienne

L'étude a remonté jusqu'au 18 octobre 1901 alors que l'Aluminium Company of America, l'ALCOA, mit en service une usine à Shawinigan, par l'intermédiaire de sa filiale canadienne, la Northern Aluminium.

En peu de temps, cette compagnie américaine fit du Canada le premier producteur mondial d'aluminium. En 1925, alors qu'elle inaugurait Arvida, au Saguenay, elle changea de nom et devint l'Aluminium Company of Canada, l'ALCAN que nous connaissons aujourd'hui.

Dès 1928, pour échapper à la législation anti-trust

En conclusion au colloque

"La situation des travailleurs ne s'améliore que dans des luttes difficiles, des luttes longues"

À la fin du colloque, nouvelles csn a réuni quelques-uns des participants afin de dresser un bilan, provisoire, de cette première syndicale. Y ont participé: Maurice Peigny, de France, Daniel Palardy, Jose Frances, d'Espagne, Gonzalo Meiga, du Mexique, Daniel Simard (CSN), Conrad Giguère, du syndicat de la Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, André Bonami, de Belgique, Abdullah Balde, de Guinée, Robert Pilon (rechercheur pour le colloque), Pierre Dupont, président de la Fédération de la Métallurgie, mines et Produits chimiques, et Sylvio Gagnon, secrétaire-général de la CSN.

Maurice Peigny — Qu'est-ce qu'a pu retenir un délégué français d'une telle réunion? Qu'est-ce que je suis venu moi-même chercher? Et puis aussi, qu'est-ce que j'ai pu apporter?

Je crois que je vais repartir avec un gros bagage, en fin de compte, puisque les différentes interventions de mes camarades syndica-



listes, de tous les pays représentés, m'ont apporté beaucoup d'information.

En tout cas, je dois bien consacrer une chose, et c'est peut-être une image, mais il a fallu que je vienne au Québec pour rencontrer un Belge, le pays le plus proche du mien, ou un Espagnol, lui aussi d'un pays voisin.

Ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire qu'on était, les uns et les autres, isolés

dans notre coin, alors qu'on a un même patron colossal qui n'a qu'un but, agrandir le champ de ses intérêts, de son capital. Cela nous a été suffisamment démontré dans ce colloque.

En revenant chez moi, je me sentirai donc moins isolé.

Dans un deuxième point, qu'est-ce que j'ai pu apporter? Cela se situe au niveau des informations que l'on a pu donner sur la législation française en comparaison avec les législations des autres pays.

De plus, par exemple, je suis particulièrement sensibilisé aux problèmes de santé, d'hygiène, d'acci-

américaine, l'ALCOA se scinda en deux et céda le contrôle de ses filiales dans les autres pays à l'ALCAN, les propriétaires restant cependant les mêmes pour les deux compagnies.

Des bonnes raisons pour s'installer

L'installation de l'ALCAN au Québec s'explique parfaitement dans le cadre de la division internationale du travail. La matière première, la bauxite, est prise pour la plus grande partie dans les pays du tiers-monde; pour en faire de l'aluminium, cependant, il faut procéder par électrolyse, méthode qui exige énormément d'électricité: or nous en avons en masse au Québec; quant à

l'industrie de transformation, on la retrouve comme d'habitude dans les pays les plus avancés: États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Australie...

Le boom de la guerre

C'est avec la deuxième guerre mondiale que les fabricants d'aluminium se multiplièrent et prospérèrent. L'ALCAN, entre autres, décupla sa production durant cette période.

Aujourd'hui, l'ALCAN, malgré des crises de croissance, se retrouve au deuxième rang, sinon en tête de file des six multinationales de l'aluminium, qui en contrôlent 60% du marché "occidental". Installée dans plus de 30 pays,

l'ALCAN a déclaré, en 1980, un chiffre d'affaires de plus de \$6 milliards et a fait des profits de plus de \$600 millions (en dollars canadiens), pour un taux de profit de 25%. Elle emploie à travers le monde, 67,000 personnes dont plus de 20,000 au Canada.

Une expansion orientée

Après s'être étendue dans de nombreux pays hors du Canada à partir de la fin des années '50, l'ALCAN revient maintenant s'installer au Canada: l'usine de Grande-Baie, qui sera entièrement en opération en 1982, en est la preuve et on parle même déjà d'une deuxième.

Stabilité politique, faible

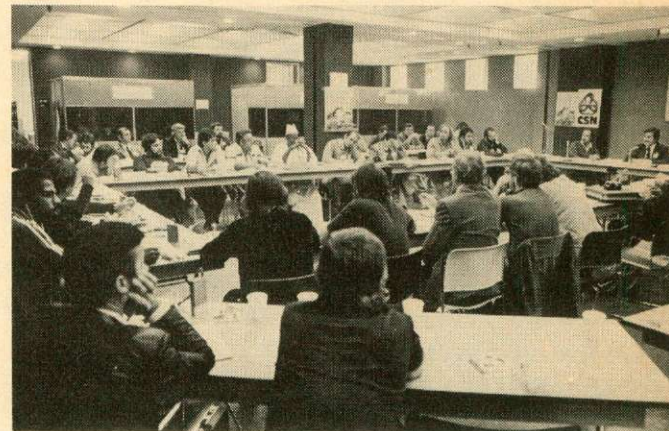
coût de l'énergie: les raisons de s'installer dans un pays n'ont pas changé pour les multinationales de l'aluminium. Les conditions internationales, par contre, ont beaucoup changé. Son retour au Canada s'explique donc: instabilité politique dans le tiers-monde, nationalisme dans les pays scandinaves, où l'ALCAN a dû abandonner ses filiales, crise de l'énergie qui touche particulièrement les filiales du Japon, au point qu'une usine presque neuve doit être démolie et vendue à la pièce...

L'Alcan doit donc se relocaliser. Une opération où le Canada et l'Australie sont favorisés, pour les raisons données plus haut. Les intérêts à protéger sont immenses.

dent de travail. Lors de ce colloque, j'ai constaté que les conditions de sécurité étaient très différentes d'une usine à l'autre. Quand on a visité l'usine, à Shawinigan, j'ai été agréablement surpris de constater que vous faisiez des choses que nous ne faisons

accidents durant une année par rapport à l'autre. Ça m'a fait réfléchir. Mais voilà qu'à l'intérieur, je vois un travailleur qui doit manipuler des billettes d'aluminium d'au moins 50 kilos avec sa seule force physique: j'ai été surpris. C'est lourd, ces billettes, et le travailleur est sujet au mal de rein, à s'écraser les doigts... Je le connais, ce problème, on a le même chez nous, avec les mêmes billettes. Je suis donc allé le voir pour lui demander le pourquoi de cette situation parce que ce n'est pas marquant de trimballer des poids de 50 kilos alors que la machine pour les déplacer mécaniquement ne fonctionnait pas: il m'a répondu que cela faisait fort longtemps que la machine était brisée, que c'était comme ça.

Ça m'a surpris, ça, parce que d'un côté, on a l'impression que le patron travaille pour l'amélioration de la situation alors que de l'autre... Ou alors ça rentre dans le cadre de ce qu'a essayé de développer Jose,



du Mexique: la subtilité de la direction qui, sur un plan comme celui-là, celui des accidents de travail, essaie de sensibiliser l'ouvrier et qui fait peu dans le concret. Ça m'a choqué.

Donc, moi, j'ai l'impression de pouvoir apporter quelque chose et j'ai la volonté de le faire, avec les informations que je pourrai apporter, les recherches que je pourrai faire.

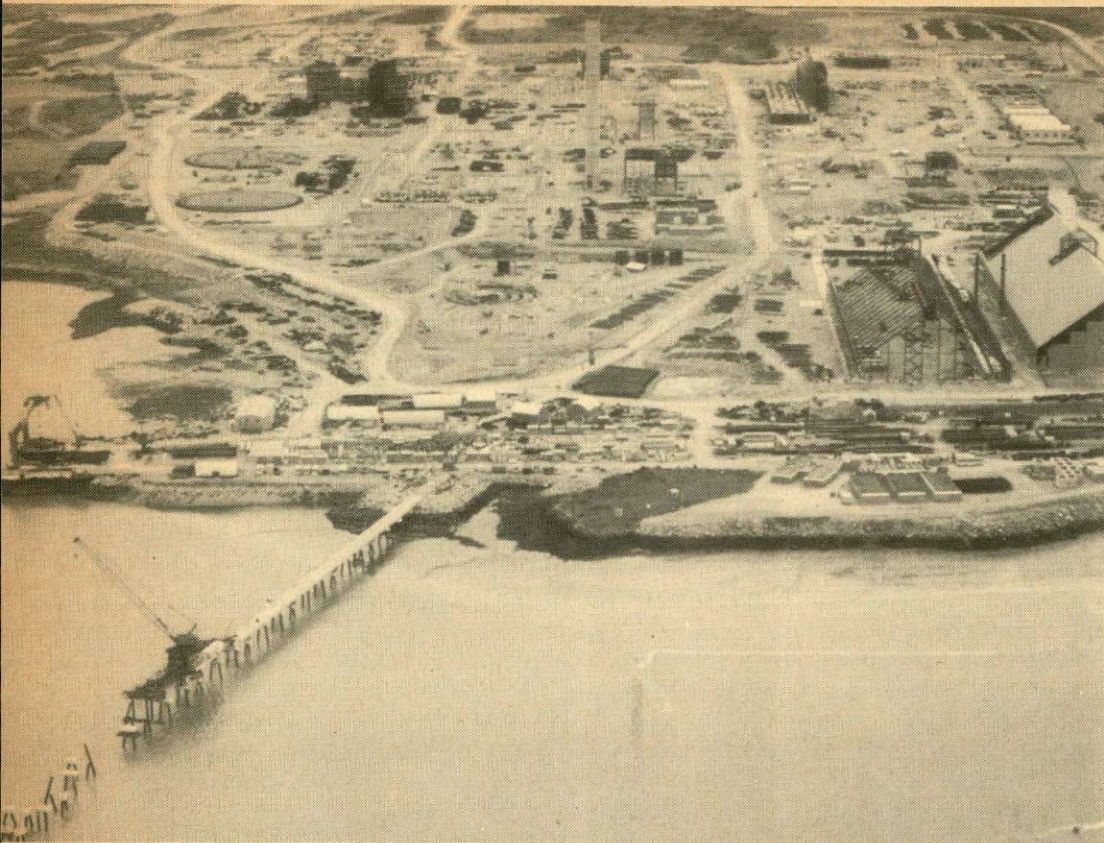
Jose Frances — Ce que je vois dans ce colloque que la CSN a organisé, c'est un effort pour passer par des-

sus le sigle syndical, un certain sectarisme qui caractérise le mouvement syndical international et qui a des répercussions jusqu'à chez nous, en Espagne.

Quant au colloque, j'aurais aimé aller plus loin, accélérer les travaux, pour voir ce qui se passe vraiment dans l'Alcan dans le monde entier. Voir l'attitude de la compagnie, par exemple, face aux nationalisations. Chez nous, c'est une opération qui est en marche. En Espagne, l'Alcan est associée avec l'État, mais les intentions du



pas pour la sécurité et que nous devrions faire. J'ai eu l'impression que votre patron local, par exemple, avait la volonté de vouloir sensibiliser sur les accidents de travail les travailleurs de son entreprise: il y avait, à la porte de l'usine, un tableau comparatif des



Les conditions de travail

Les délégués ont passé plusieurs heures à examiner leurs conditions de travail respectives: salaires, sécurité d'emploi, règles de promotion, liberté d'action syndicale à l'intérieur de l'entreprise, avantages sociaux, durée du travail, santé et sécurité, droit d'association et de grève, etc.

En résumé, il ressort de cet examen comparatif que l'Alcan, indépendamment des pays où elle effectue ses opérations, applique ses politiques à l'échelle planétaire partout où elles ne sont pas contre-carrées par des législations nationales. Si les "Alcaniens" d'Europe jouissent de quatre se-

grand patronat espagnol sont de démonter tout le secteur nationalisé pour le vendre à bas prix aux multinationales. Et dans ce cadre-là, la compagnie Alcan joue un rôle fondamental.

Ce qui m'aurait intéressé aussi, c'est l'étude des conditions de travail, pour en arriver par des conventions à des conditions de travail équivalentes dans tout le monde. Ce pourrait être le sujet d'une nouvelle rencontre internationale.



Conrad Giguère — Ce que je suis venu chercher au colloque, c'est une meilleure connaissance de la multinationale Alcan, une meilleure connaissance de la situation des travailleurs de l'Alcan, et ce dans un but bien précis, celui de développer des liens entre les travailleurs de différents pays, même de ceux qui n'étaient pas présents de même que des autres multinationales de l'aluminium. Je trouve très important que cet élargissement se fasse au niveau des six grands de l'aluminium.

Quand à ce que j'ai apporté, c'est peu de choses: avoir fait comprendre aux délégués étrangers nos

conditions de travail ainsi que de quelle façon on réussit à améliorer notre sort de travailleurs. Parce qu'il est important de connaître la façon de mener nos luttes.

Notre vécu d'un an de grève à la Reynolds a pu montrer à d'autres délégués que la situation des travailleurs, ici au Québec, ne s'améliore que dans des luttes difficiles, des luttes longues et que ce n'est pas autrement dans le monde.



André Bonami — Ce que j'en retire comme impression, de ce colloque, c'est un enrichissement énorme, apporté par chacun. On repart avec un bagage qu'on n'oubliera jamais: c'est par ces liens d'amitié, tissés entre nous, qu'on va construire, diffuser nos informations.



On devrait donc multiplier ces rencontres, au niveau des délégués de base, sur ce type de multinationa-

maines de vacances après un an, par exemple, c'est uniquement à cause des luttes de la classe ouvrière de ce continent qui ont arraché ce bénéfice depuis plusieurs décennies. À l'inverse, la sécurité d'emploi est pratiquement inexistante partout parce qu'il n'y a pas de loi qui l'assure nulle part.

Et si les salaires sont parfois légèrement supérieurs à ce qui existe dans d'autres entreprises de métallurgie du même pays, c'est à cause de la monopolisation du marché de l'aluminium et des privilèges dont jouit l'Alcan dans certains pays, tels la possession en propre de ses réseaux hydro-électriques, ce qui lui permet de réaliser des profits énormes tout en versant ces salaires.



un colloque représentatif

Le colloque international sur l'Alcan était-il suffisamment représentatif des travailleurs de cette multinationale? Calculs faits, nous avons constaté que près de 15,000 travailleurs de l'Alcan y étaient représentés, sur une possibilité de 67,000, soit plus de 22%. Si on ajoute à ce chiffre les 2,200 autres travailleurs guinéens de l'aluminium qui ne sont pas de l'Alcan et les 1,700 travailleurs québécois de la Reynolds, on peut dire que les délégués au colloque de Montréal sur l'Alcan représentaient près de 19,000 travailleurs de l'aluminium à travers le monde.

les: c'est comme ça qu'on va récupérer le temps perdu.

Pierre Dupont — La richesse de ce colloque, c'est qu'il ait eu lieu. La semaine dernière, j'ai rencontré Rodolphe Hamel, un vieux travailleur de Thetford, et je pense que lui, dans son temps, n'aurait jamais pensé qu'une telle rencontre pourrait se produire. Pourtant, aujourd'hui, c'est possible. Et peut-être que dans 30 ans, ils pourront fixer une telle rencontre à un mois d'avis, facilement, en se demandant comment nous avons fait, à cette époque-ci, pour organiser le colloque que nous terminons.

Quand les travailleurs de l'Alcan se parlaient ici cette semaine, on sentait une appartenance à un même employeur, une affinité.

On a constaté, entre autres, que l'Alcan soigne son image, organise dans



différents pays des centres sportifs, participe à de nombreuses activités sociales ou culturelles dans d'autres. L'Alcan jouit donc d'une belle image, en particulier ici. C'est pourquoi, tout à l'heure, lorsqu'un journaliste a soulevé ce point, j'ai raconté ce que les travailleurs vivaient réellement, ce qui est loin d'être de la science fiction: quand on parle, par exemple, de l'aspect sécurité-santé dans nos usines ici.

Lorsqu'on a quitté l'aluminerie de Shawinigan, hier, après la visite, j'ai demandé

au chauffeur d'autobus qui nous conduisait: "Pis, changerais-tu de job?". Il m'a répondu "Jamais!". Il avait compris, même si son travail de chauffeur n'est pas facile.



Le travailleur qui rentre à l'usine de mauvaise humeur parce qu'il sait qu'il s'en va, durant l'été, travailler sous des chaleurs de 200 degrés, dans la poussière, le gaz, le statique, les produits chimiques, les vapeurs des produits brûlés... tout ce que tu veux. Tu ne peux pas rentrer là

de bonne humeur et en sortir épanoui après une journée de travail.

C'est pourquoi il faut construire la solidarité entre nous, en faisant circuler l'information.

Jose Frances — En Europe, il y a une grande sensibilisation dans les syndicats sur le rôle des multinationales: l'action syndicale doit s'internationaliser face à ces compagnies. Le début peut être humble: faire connaître les données de ce colloque, désigner une journée internationale de réunification...

Le camarade de Jamaïque a parlé, par exemple, de l'importance des télégrammes de solidarité lorsque les travailleurs de certaines usines sont à négocier des conventions collectives. Peut-être que durant



les premières années, de telles actions sembleront sans importance, mais c'est le début d'un mouvement plus vaste, d'actions plus pratiques, dans un futur de deux à trois ans.

Maurice Peigny — Nous venons de semer quelque chose. On peut donc se demander comment est le terrain et s'attendre à ce qu'il y ait des parasites dans la récolte.

Les travailleurs de l'Alcan seront-ils réceptifs? À Lucey, en France, dans

une région agricole, nous avons d'énormes difficultés de syndicalisation, même 20 ans après l'implantation de l'usine.

Il y a donc un degré de réceptivité des travailleurs qu'il va falloir créer. Je pense le faire en imageant au maximum les travaux de ce colloque par des photos. Je vais faire une exposition que je vais faire circuler dans les trois centres du groupe Alcan en France: graphiques, photos, impressions personnelles.

Mais ce ne sera pas facile.

Daniel Palardy — Le colloque va sûrement amener l'Alcan à changer sa manière de répliquer à nos demandes syndicales. Par exemple, on a constaté la fausseté des arguments de l'Alcan à l'intérieur du Canada même, alors qu'elle traite différemment les travailleurs de Kitimat et du Québec.

On a donc appris ici que si les ouvriers de Kitimat étaient mieux payés que nous, ce n'était pas parce que Kitimat c'est loin, mais bien parce que le secteur des pâtes et papiers de Kitimat est celui qui est le mieux payé au Canada. Donc l'Alcan est obligé de payer plus cher si elle veut la main-d'oeuvre, qui

dans la région de Kitimat, est rare.



Sur de nombreux autres points, on a pu vérifier ici la fausseté des arguments de la compagnie: sur les avantages sociaux, par exemple.

C'est un pas en avant pour nous.

André Bonami — Après ce colloque, on voudrait aller vite, mais ce ne sera pas facile. Disons qu'on a fait le ciment, qu'on peut cons-



truire. Le patron ne pourra plus dire n'importe quoi, il devra changer.



Conrad Giguère — Dans les perspectives qu'on tente de définir pour aller plus loin, il est important que l'échange d'information ne se fasse pas seulement au niveau technique. C'est bien pour appuyer nos négociations, ces informations techniques, mais des informations plus syndicales vont amener de l'action par la suite des stratégies. Se parler d'une usine à l'autre, ça doit terriblement énerver le boss. Ça va changer des choses.

Maurice Peigny — Jusqu'à maintenant, l'Alcan

entretenait savamment notre isolement, parce que c'était l'une de ses forces. Là, il y a une brèche qui vient de se faire: ils ne pourront pas continuer à nous raconter des histoires comme ils le faisaient. C'est important.



Sylvio Gagnon — C'est suite au dernier congrès de la CMT qu'on a pensé à ce colloque, qui dépasse les cadres idéologiques des centrales syndicales internationales. À ce congrès, on a parlé de l'action professionnelle au niveau des multinationales. Nous on a pensé traduire ça par de l'action concrète, d'où le



colloque. On n'a pas voulu se parler pour se parler et ne déboucher sur rien.

C'est donc après une rencontre avec les travailleurs belges de l'Alcan qu'on a pensé à cette rencontre. Et ce qui ressort le plus, maintenant, c'est au niveau des conclusions: ça ne reste pas au niveau du discours. Tous les participants avaient l'air de vouloir avancer, participer à la recherche, l'approfondir, se rapprocher de plus en plus, au niveau des travailleurs d'usines.

La semaine qui vient de s'écouler, au niveau de la CSN, à tout le moins, c'est historique, c'est un moment important. On n'avait jamais fait de telles réunions auparavant et elles devraient se répéter dans d'autres secteurs, avec d'autres multinationales. Dans la mesure de nos moyens, bien sûr. C'est très important pour la centrale, très important pour les travailleurs.



Les statistiques de chômage pour septembre 1981, publiées récemment par Statistique Canada, font état de l'accroissement mensuel du chômage le plus important jamais enregistré au Canada. Le taux de chômage officiel au Canada en septembre atteint 8.2%, contre 7.0% en août; au Québec le taux atteint 11.2% en septembre par rapport à 9.9% en août. L'accroissement rapide du chômage en septembre est la conséquence du nouveau ralentissement économique amorcé à travers le Canada depuis la fin de l'été. Il y a eu une diminution importante des investissements, une nouvelle baisse dans la construction domiciliaire et des mises à pied dans de nombreux secteurs industriels. Au Québec, ce sont dans les secteurs des mines, des scieries, de la construction, du commerce de détail et de la fabrication métallurgique que les pertes d'emploi sont parmi les plus importantes. Les femmes sont plus touchées que les hommes par l'augmentation du chômage en septembre, 40,000 femmes québécoises ayant perdu leur emploi, ce qui prouve encore une fois que les femmes occupent les emplois les plus précaires.



Le taux de chômage VERS UN SOMMET RECORD

Une conséquence de politiques économiques

L'augmentation du chômage est la conséquence directe de la politique de hauts taux d'intérêt pratiquée par les autorités monétaires canadiennes, politique qui incite les entreprises à réduire leurs inventaires et annuler des projets d'investissement, et oblige les ménages à remettre leurs projets de construction de logements ou d'achats de biens importants comme des automobiles. Tous les indices économiques laissent croire

que la montée du chômage se poursuivra au cours des prochains mois, ce qui veut dire que le Québec pourrait bientôt dépasser son record de chômage depuis 1945 qui a été atteint en 1978 avec 11.4%. La province de Terre-Neuve a déjà atteint son sommet historique en septembre, avec un taux officiel de 17.8%.

Une économie en stagnation

La "reprise" économique que certains croyaient déceler fin 1980 n'a finalement duré que six mois, pendant lesquels le chômage au Québec a baissé à 9.4% au printemps. Depuis 1974 le taux de chômage au Québec n'a pas baissé en-dessous du taux annuel de 8%, ce qui veut dire que l'économie sombre dans une phase de stagnation depuis maintenant sept ans. Comme cela s'est déjà passé en Grande-Bretagne, les méthodes employées par le gouvernement canadien pour régler la crise dans l'intérêt des riches, notamment les politiques monétaires restrictives (hauts taux d'intérêt) ne font qu'empirer le chômage au pays, ce qui est confirmé par les statistiques de septembre.

Les statistiques de chômage de septembre mettent en relief des chômeurs "cachés" par Statistique Canada. C'est-à-dire que, malgré le fait que l'emploi total a diminué de 160,000 entre août et septembre, le nombre de chômeurs officiels n'a augmenté que de 36,000. D'après Statistique Canada, la différence de 124,000 ne doit pas être comptée dans le taux de chômage, parce que ces gens ne cherchent pas activement de l'emploi ou suivent des études. Une étude réalisée par le Service de recherche de la CSN a démontré que le taux de chômage au Québec, en 1980, était de 15.2% plutôt que les 9.9% de Statistiques Canada, lorsque l'on tient compte des chômeurs qui ne cherchent pas assez activement de l'emploi pour être ainsi qualifiés par Statistiques Canada.

Un premier syndicat IL Y A DE L'ES

Le 14 octobre 1981 un nouveau syndicat est né. Un syndicat d'un genre un peu spécial: il s'agit du syndicat des travailleurs et travailleuses sans emploi de Montréal.

L'exécutif provisoire du syndicat comprend: Jacques Côté comme président, Colette Provost comme 1ère vice-présidente, Alonzo Leblanc comme 2e vice-président, Serge Cloutier comme secrétaire et Diane Lemay comme trésorière.

Des statuts et règlements sommaires ont été acceptés par la soixantaine de personnes présentes à cette assemblée de fondation.

Pour le conseil central de Montréal, instigateur de ce regroupement, la mise en place d'un syndicat de travailleurs(euses) sans emploi est un des moyens im-

Selon le président de la CSN

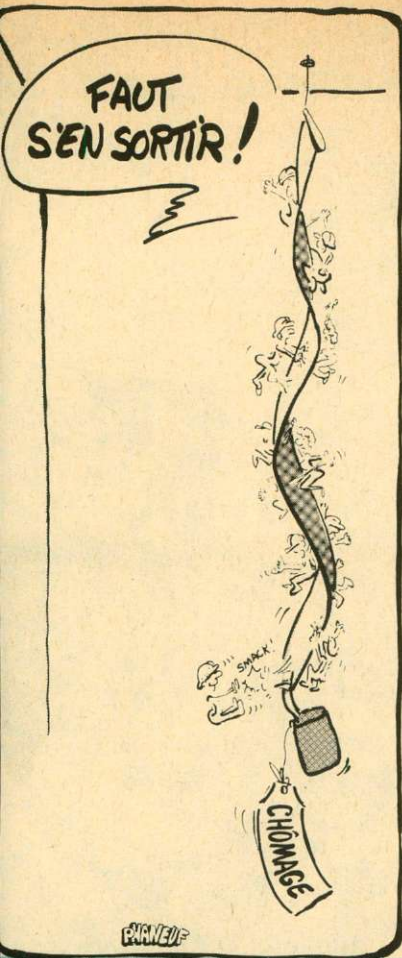
LES CHÔMEURS DOIVENT SE REGROUPER

"Avec le taux de chômage actuel, il faut absolument que les chômeurs et chômeuses se regroupent pour faire valoir leurs droits", a déclaré le président de la CSN, Norbert Rodrigue, à la suite de la divulgation par Statistiques Canada du taux de chômage actuel.

Il y a près de 400,000 chômeurs au Québec, où le taux de chômage conti-

nue de se maintenir largement au-dessus de la moyenne nationale, soit 11.2%, comparativement à 8.2% pour le Canada.

Le président de la CSN invite tous les chômeurs et chômeuses à se regrouper et à se joindre au mouvement syndical pour revendiquer le droit au travail, un droit essentiel et primordial en cette période de crise.



le chômeurs POIR

portants pour amener le mouvement syndical à se préoccuper de façon continue des intérêts des travailleurs(euses) sans emploi.

On calcule qu'un tel syndicat pourra briser l'isolement des travailleurs(euses) sans emploi et sera un élément moteur dans la vie syndicale de la CSN et de ses corps affiliés.

L'exécutif provisoire va préparer un plan de travail pour la prochaine rencontre prévue le 18 novembre à 19h30. Entretemps, les militant(e)s de la première heure se sont donné(e)s comme objectif de recruter de nouveaux adhérents.

À quand la formule Rand pour un tel syndicat?

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au Conseil central de Montréal #286-2021.

Mises-à-pied et fermetures

La nationalisation de l'Asbestos LE GOUVERNEMENT AURAIT DÛ AGIR RAPIDEMENT

Le syndicat des travailleurs de Granada Location de TV demande au ministre du travail Pierre Marois qu'il rejette la requête de leur employeur visant à l'imposition d'une première convention collective de travail. Le syndicat estime que le rôle premier du ministère est de faire respecter les règles de son propre code anti-briseurs de grève et ainsi permettre l'établissement d'un rapport de force économique susceptible d'amener les parties à négocier de bonne foi.

Depuis le début du lock-out, le 25 mai dernier, Granada s'est refusé à toute négociation sérieuse avec ses employés et a eu recours à un nombre important de scabs. Le syndicat

demande au ministère d'enrayer cette irrégularité, comme en faisait foi un rapport d'enquête de Me Denis Labrecque, déposé à la fin du mois d'août dernier.

Au cours des dernières semaines Granada Location de TV a décidé de fermer 5 de ses 11 succursales accréditées au Québec. En demandant l'imposition d'une convention collective, Granada veut forcer le ministère à rendre le conflit de travail illégal au détriment des syndiqués. Ces derniers refuseraient de se voir imposer un contrat qui ne couvrirait pas tous les membres de son unité. Granada sait pertinemment qu'il en serait ainsi, puisque après 4 mois de lock-

out, les employés ont refusé, dans une proportion de 73% ses dernières offres, le 2 octobre dernier. Pour déjouer la solidarité de ses employés, Granada a recours au ministère du travail, qui a jusqu'ici cautionné son comportement.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal, les représentants syndicaux de Granada ont affirmé qu'il serait préférable que le ministère du travail nomme un médiateur spécial dans le dossier. Cela permettrait une intervention plus rapide que celle d'un tribunal d'arbitrage et aurait l'avantage d'amener les parties à négocier, ce qu'elles auront à faire lors du deuxième contrat.

Chez Granada TV

UN PATRON QUI VEUT METTRE LE SYNDICAT DANS L'ILLÉGALITÉ

Le président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Thetford Mines, Jean-Luc Trudeau s'est dit d'accord avec la récente décision du gouvernement québécois de nationaliser les actifs de l'Asbestos Corporation, mais a déploré le délai supplémentaire d'un mois et demi que s'est donné le gouvernement pour mettre sa décision à exécution.

Jean-Luc Trudeau a déclaré que le nouvel échéancier d'expropriation permettra à l'Asbestos de poursuivre sa politique d'exploitation à court terme, ce qu'elle fait depuis maintenant 4 ans. Au cours

de cette période, la multinationale s'est contenté de n'extraire que la meilleure quantité de fibres d'amiante en laissant de côté tous ses programmes de recherches. S'en est suivi pour cette année, l'équivalent de 16 semaines de fermeture complète des installations et la mise à pied permanente de 1,500 travailleurs. Sur le plan boursier, la valeur des actions de l'Asbestos a fortement baissé au lendemain de l'annonce de l'expropriation définitive de la société par le gouvernement, ce qui appuie la thèse voulant qu'il aurait dû agir rapidement sans avertir trop à l'avance la compagnie.

Une fois la production en marche sous la direction du gouvernement, Jean-Luc Trudeau espère que le gouvernement québécois effectuera de la recherche et établira une politique d'exploitation à long terme, dans le respect des revendications de la CSN relativement à l'emploi et à la santé-sécurité au travail.

Au cours des prochaines semaines, le conseil central de Thetford tiendra des rencontres avec les exécutifs des 6 syndicats de mines de la région, dans le but de faire une campagne sur l'emploi, conformément à une décision prise lors de son dernier congrès.

Echec aux compressions budgétaires!

dans les services de santé

LA CAMPAGNE EST LANCÉE À QUÉBEC

Les syndicats des 80 établissements du réseau des affaires sociales de la région de Québec, regroupant 15,000 salariés, ont lancé leur campagne régionale de mobilisation contre les coupures budgétaires dans les services de santé et sociaux.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Québec le 15 octobre dernier, les représentants du regroupement ont fait valoir que de nombreuses organisations s'étaient opposées jusqu'ici aux coupures du gouvernement pour diverses raisons, mais que seuls les employés du réseau des affaires sociales dénonçaient directement la réduction de services offerts à la population. Plusieurs exemples des réductions de services dans la région de Québec ont été fournis à la presse régionale. Que ce soit au Centre Hospitalier Robert Giffard, où 312 postes ont été coupés ou au centre d'accueil pour aveugles Louis Hébert, qui est sans les services d'un gardien de nuit (qu'arrivera-t-il en cas d'incendie?) ou à d'autres institutions, il en découle une diminution des soins aux bénéficiaires.

Les exécutifs des 80 syndicats de la FAS de la région de Québec demanderont à leurs membres respectifs de voter en faveur de la tenue d'une journée nationale de protestation au début novembre. Cette manifestation comportera deux heures de piquetage sur l'heure du midi en plus de nombreuses activités destinées à sensibiliser la

population sur les effets du choix politique du gouvernement de couper dans les services de santé, que les luttes du peuple québécois et des travailleurs et travailleuses syndiqués en particulier avaient gagné depuis 1960.



COUPURES ET CONTRE-RÉFORME EN ÉDUCATION

La vague de conservatisme politique et économique qui déferle sur la presque totalité des pays industrialisés ne nous épargne pas; les gouvernements, fédéral et provincial, emboîtent le pas allègrement.

Les effets de ces politiques des gouvernements des patrons (chômage et inflation, taux d'intérêt et coupures budgétaires) contribuent quotidiennement à la détérioration de nos conditions de vie.

Dans le domaine de l'éducation, tous les acquis de la population, hérités de la révolution tran-

quille, sont remis en cause par ces mesures de contre-réforme. C'est sur ce thème de la contre-réforme que la CEQ organisaient un colloque pour en identifier les enjeux et préparer la riposte.

Cette contre-réforme se caractérise par le fait qu'une série de mesures ont été adoptées par le gouvernement actuel, visent à mieux adapter le système d'éducation aux besoins des patrons.

Ceux-ci cherchent par exemple une main-d'oeuvre bien docile et qualifiée dans un champ cloisonné d'où la remise en cause de la nécessité de donner aux étudiants une

formation générale qui était un des acquis de la réforme des années '60. Les contrôles se multiplient quant au contenu des programmes de formation et les employeurs ont de plus en plus leur mot à dire dans leur processus d'élaboration.

Accessibilité et gratuité

Ces réformes se doublent des coupures budgétaires qui, à leur tour, viennent menacer des principes de base de la réforme des années '60, aussi fondamentaux que l'accessibilité et la gratuité scolaire.

Mentionnons-en quelques exemples. Suite à une fermeture d'école de quartier, un parent affirmait qu'il lui en coûterait \$620 par an en frais de

organisons la riposte

Le 30 octobre

GRAND RALLIEMENT DES FÉDÉRATIONS DU SECTEUR PUBLIC CSN

Entre 1,200 et 1,500 délégué-es de tous les syndicats des fédérations du secteur public CSN (FAS - FESP - FNEQ - FPSCQ) tiendront des conseils fédéraux communs, le 30 octobre, au Pavillon des congrès du Petit Colisée de Québec.

Ces instances simultanées d'une journée serviront de rampe de lancement à l'offensive syndicale en vue d'exercer des pressions pour amener les gouvernements et celui du PQ en particulier à réviser leurs choix politiques dans la préparation de leurs budgets.

Les participants feront le point

sur les effets des coupures budgétaires dans les services et dans le personnel de l'éducation, tant chez les enseignants de cégep que chez les employé-es du soutien, et les professionnels ainsi que dans les hôpitaux, les centres d'accueils pour jeunes et pour personnes âgées, les centres de services sociaux et les C.L.S.C. En second lieu, c'est le 30 octobre que seront précisées au niveau de l'ensemble du secteur public CSN, les activités communes qui seront organisées pour la journée nationale de sensibilisation sur les coupures budgétaires qui doit avoir lieu dans les jours suivants.

transport et de dîners pour envoyer son enfant dans une école éloignée.

Au secondaire, la fermeture de certaines options professionnelles dans une polyvalente forcera des étudiants à s'exiler dans une localité éloignée pour apprendre le métier de leur choix. Les coûts importants que cela leur impose obligera leurs parents à des déboursés supplémentaires ou les forcera à modifier leur choix pour prendre une option offerte par la polyvalente la plus proche.

Les adultes qui désirent se perfectionner devront payer des frais de plus en plus élevés pour se le permettre parce que de nombreux services d'éducation aux adultes doivent dorénavant s'autofinancer.

Qualité de l'enseignement

Les restrictions budgétaires ont des effets désastreux sur l'ensemble de la qualité de l'enseignement. Ces effets sont nombreux. Des enfants en difficulté ne reçoivent plus le support nécessaire, les postes de professionnels ayant été coupés, les heures d'ouverture des bibliothèques sont réduites, le travail bénévole se multiplie, les récréations sont coupées, on réduit le chauffage et la climatisation, on abolit la surveillance dans les piscines, etc... Ces mesures affectent tous les niveaux du réseau scolaire.

Organiser la riposte

Les participants au colloque étaient bien conscients que le système ac-

tuel d'éducation n'a pas encore aplani toutes les inégalités et injustices quant à l'accessibilité des classes populaires à l'enseignement, qu'il existe un sous-développement important à corriger dans le domaine de l'éducation des adultes et de l'enseignement supérieur et qu'il s'offre d'autres solutions économiques que la méthode des coupures budgétaires pour sortir l'économie de la crise (par exemple la réduction du temps de travail pour répondre au chômage).

C'est en pensant aux progrès importants qu'il y a encore à réaliser que les participants ont convenu qu'il fallait regrouper les forces syndicales et populaires, tant du secteur privé que public, pour faire échec à ces contre-réformes.

AU CSSMM

On masque la réduction des services

Le syndicat des employé(e)s du Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain est d'avis que le dernier plan de redressement budgétaire présenté par leur employeur ne fait que retarder les coupures imposées par le gouvernement et masque la réalité des réductions de services à la population.

Normalement, le CSSMM aurait dû couper la moitié de son redressement budgétaire pour mars 82 et le reste au cours de l'année suivante. Au lieu d'accuser un déficit de \$2,642,000 le 31 mars prochain, le CSSMM devra alors assumer un déficit de plus de \$3,2 millions, et devra couper les services à la population conséquemment.

Cette application du plan de redressement budgétaire décrété par le gouvernement amène nécessairement une dégradation des services offerts à la population. Une assemblée générale des membres du CSSMM a eu lieu le 19 octobre au cours de laquelle les employés se sont prononcés sur l'opportunité de participer à la journée d'action nationale de la FAS, au début novembre. Au moment de mettre sous presse, le résultat de l'assemblée n'était pas encore connu.

...petites nouvelles...



Des employeurs refusent de verser l'indexation

550 travailleurs de garage de Thetford, Victoriaville, Sherbrooke et Granby exigent le versement de \$900,000 en indexation qui leur sont dus par leurs employeurs. Ces derniers refusent d'effectuer ce versement, malgré trois sentences arbitrales exécutoires rendues jusqu'ici, en faveur des travailleurs de garage.

Les membres des quatre syndicats CSN se demandent pourquoi leurs employeurs refusent d'appliquer une clause d'indexation des salaires qu'ils avaient eux-mêmes négociée le 27 novembre 78. Au cours des six premiers mois d'application de la convention collective, les propriétaires de garages ont indexé les salaires des travailleurs à leur emploi, mais ont refusé de le faire par la suite. Les propriétaires de garages, membres de la corporation des concessionnaires automobiles de l'Estrie, ont porté appel sur chacune des trois décisions favorables aux syndiqués, invoquant l'absence de juridiction des arbitres qui confirmaient l'application de la clause d'indexation des salaires.

"La tactique patronale est claire" a déclaré le président de la Fédération de la métallurgie, Pierre Dupont. Ils veulent que les travailleurs renoncent à

leurs acquis et tentent de négocier des conventions collectives séparément, pour mettre fin à 12 années de front commun".



Les chargé-e-s de cours de l'U de M en ont assez

L'exécutif du syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal vient de recommander à ses membres de boycotter l'ordonnance du commissaire enquêteur du gouvernement, prévoyant la tenue d'un troisième vote d'allégeance syndicale au cours des deux dernières années. Le SCCUM considère qu'il n'a pas l'obligation de se soumettre à un tel scrutin, puisqu'il a prouvé, à deux occasions, qu'il était représentatif des chargés de cours.

En décembre 79, le ministère a dûment accrédité le syndicat CSN des chargés de cours. En octobre 80, le ministère accède à la demande de l'Université,



les fêtes du 60e

Deux jours avant les fêtes marquant le soixantième anniversaire de la CSN, le président Norbert Rodrigue est allé rendre visite à un ex-président, Alfred Charpentier, âgé de 93 ans. "Es-tu heureux de la CTCC, mon garçon", a-t-il demandé à Norbert, ajoutant: "Tu sais, les mots de la CSN sont différents de ceux de la CTCC, mais le coeur est le même".

voulant que 194 chargés de cours de clinique en médecine, en optométrie et en médecine dentaire soient inscrits sur la liste des votants. En décembre de la même année, le ministère décrète un nouveau vote incluant les nouveaux chargés de cours, par la poste cette fois. Maintenant que le SCCUM a obtenu l'adhésion de 67% des chargés de cours, l'Université de Montréal demande la tenue d'un troisième vote, prétextant que le ministère a permis au syndicat d'avoir accès à la liste des votants à la mi-décembre et

exige la récusation du commissaire enquêteur dans le dossier. Ce qui fut fait. Le 28 septembre dernier, un autre commissaire ordonnait la tenue d'un troisième vote.

Face à cette injustice, le SCCUM demande au ministère de lui accorder immédiatement la représentativité syndicale des chargés de cours et de modifier la



Le 60e dans le Bas St-Laurent — Plusieurs activités ont marqué les fêtes du 60e anniversaire du mouvement dans les régions. C'est ainsi que le 26 septembre dernier, environ 75 militantes et militants se sont réunis à l'édifice syndical de Rimouski, avec plusieurs Anciens, pour remonter dans le temps.

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$77,928
La CSN soutient 1132 grévistes.

...petites nouvelles...

loi sur les votes d'allégeance syndicale pour qu'ils requiert seulement la majorité des voix exprimées, comme c'est le cas lors de toute élection démocratique.



La justice, pas la police!

Les travailleurs et travailleuses de Holiday Maintenance ont occupé pacifiquement les bureaux de Longueuil du ministre du travail Pierre Marois, lundi dernier, dans le but de le rencontrer. Au lieu de se rendre à leur demande, le ministre Marois a préféré les faire expulser par les policiers.

Les employés d'Holiday Maintenance demandent au gouvernement de forcer leur nouvel employeur, JPM Maintenance, à reconnaître leur syndicat qui existait alors qu'ils étaient à l'emploi de Holiday Maintenance. Depuis le 14 septembre dernier, ces travailleurs et travailleuses sont sans travail, leur ancien employeur ayant perdu son contrat d'entretien ménager du bureau de poste de Ville St-Laurent.

On sait qu'un jugement rendu par le juge Burns dans un cas semblable établit que le nouveau sous-traitant doit reconnaître le syndicat qui existait chez son prédécesseur et reprendre les employés à son service.

Victoire au Théâtre St-Denis & Complexe Desjardins

En grève depuis le 11 novembre 1980, les syndiqués-es du Théâtre St-Denis et des Cinémas du Complexe Desjardins (CSN) à Montréal sont retournés-es au travail le 5 octobre 1981. C'est une première dans le secteur des salles de Cinémas à Montréal, car l'employeur France-Film (Télé-Métropole) avait déjà réussi à briser deux autres syndicats CSN, soit à Valleyfield et Chicoutimi. Les syndiqués-es ont obtenu le réengagement de 13 des leurs qui avaient été congédiés-es le 11 novembre 1980. De plus, l'employeur s'engage à mettre en vigueur dès le 5 octobre ce qui était réglé au plan normatif. Pour ce qui est de la question salariale, ce sera le conseil d'arbitrage qui statuera, en plus de la sous-traitance. Les deux syndicats ont signé un protocole de retour de travail. Pour l'arbitrage, les deux parties se sont engagées à ne pas retarder les auditions et à conclure le plus rapidement un règlement.

Ce règlement ouvre maintenant les portes dans les salles de Cinémas où règnent en rois les boss en imposant des conditions de travail dégueulasses et aussi où le "cheap labor" règne en maître.

UN LIVRE INDISPENSABLE

POUR CONNAÎTRE ET COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA CSN AU COURS DE SES 60 ANS D'HISTOIRE

EN VENTE DANS TOUS LES CONSEILS CENTRAUX DE LA CSN

336 PAGES - \$10

Traquez la mousse d'urée formaldéhyde

Suite au dernier conseil confédéral, on vous rappelle que la CSN a demandé à tous les syndicats CSN de faire les démarches nécessaires afin de vérifier si la mousse isolante d'urée formaldéhyde est présente dans leur milieu de travail ou dans des établissements commerciaux ou publics.

Par conséquent, pourriez-vous vérifier auprès de vos syndicats s'il y a des lieux de travail isolés à la mousse d'urée et, s'il y a lieu, de communiquer avec le service d'action politique CSN à 286-2185.

SADATE AVAIT LIVRÉ L'ÉGYPTE AUX MULTINATIONALES

Depuis l'assassinat du président égyptien Sadate, le 6 octobre dernier, presque tous les gouvernements occidentaux et particulièrement celui des États-Unis ont salué en lui un ami au-dessus de tout soupçon. Il y avait de quoi, car pendant les 11 années de son règne, Sadate n'a cessé de mener une politique énergique de dénationalisation du secteur public, en même temps qu'il ouvrait l'économie égyptienne à toutes les multinationales du monde.

Il a muselé tous ceux qui s'opposaient à cette politique. Il a dissout les syndicats qui osaient mener des grèves revendicatives. Le dernier syndicat fut l'ordre des avocats, le 22 juillet 1981. Beaucoup de syndicats ouvriers, notamment dans le textile, avaient subi le même sort.

Le 15 janvier 1977, Sadate décidait, à la demande



du Fonds monétaire international, de ne plus subventionner les produits alimentaires de première nécessité (le pain, l'huile, le riz). Quatre jours après l'application de cette mesure, des centaines de milliers d'Égyptiens manifestaient leur désapprobation

dans les rues des principales villes. Sadate avait alors rétabli les subventions, mais y avait mis fin de nouveau il y a quelques mois.

Le 29 avril 1980, Sadate a fait approuver par son parlement ce qu'il a appelé la "loi sur la honte" pour "codifier les règles de la

moralité en Égypte". Cette loi lui a permis de faire arrêter tous les cadres des partis et groupes d'opposition tant à droite qu'au centre et à gauche. Ses politiques avaient rassemblé toutes les tendances contre lui. Son alliance avec Israël lui a valu l'opposition de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qu'il a cessé à ce moment-là de reconnaître comme représentante du peuple palestinien, et celle de l'ensemble des pays arabes.

Le bilan de son règne peut se résumer ainsi: établissement d'un capitalisme sauvage au profit des multinationales; alliance avec Israël et les États-Unis contre le monde arabe et l'OLP; répression politique systématique.

On comprend que les États-Unis aient qualifié sa mort de "catastrophe", et que "personne au Caire ne pleurait", comme l'écrivait le 9 octobre dans *Le Devoir* une journaliste québécoise, Christiane Berthiaume, qui était sur place.

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bérangère Marchand, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé.

collaboration:

Peter Bakvis, Jean-Marc Phaneuf, François Rivard, Guy Rosa, Daniel Simard.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

L'opposition n'est pas seulement intégriste

Les médias nous présentent les intégristes religieux, appelés "Frères musulmans", comme pratiquement la seule force qui s'opposait au régime de Sadate. En fait, ils ne se sont opposés à lui que depuis trois ans, à la suite de son traité de paix avec Israël qu'ils considèrent comme contraire à leur conception de l'Islam. Jusque-là, Sadate s'était appuyé sur eux pour réprimer l'opposition progressiste et de gauche, répression qui constitue la seule constante de sa politique intérieure depuis 10 ans.

Il faut signaler que jusqu'aux vagues d'arrestations du début de septembre cette année, l'organe des intégristes avait toujours été toléré, tandis que tous les organes de l'opposition progressiste et libérale étaient depuis longtemps interdits. Parmi les 2,500 personnes arrêtées à ce moment-là, plus de la moitié étaient de la gauche. Mais un bon moyen pour faire avaler la répression de Sadate était d'associer tous ses opposants à l'intégrisme sombre et répressif de Khomeiny en Iran.